

# Qu'a fait le PLR pour les PME ces derniers temps ?

État au 11 janvier 2021

## 1. La stratégie du PLR pour la crise économique à venir

La [stratégie d'avenir](#) pour la place économique suisse, exigée par le PLR en août 2019, est plus que jamais d'actualité.

## 2. Depuis le début de la crise du Covid-19 :

- Table ronde du 18 mars 2020 avec des représentants des entreprises, qui a ensuite donné lieu à [une lettre ouverte au CF Guy Parmelin](#) : « Les entreprises, employés et indépendants ont besoin d'aide – dès à présent ! » Le CF a réagi peu de temps après.
- Nous avons déjà à ce moment-là évoqué le problème de l'AC pour les indépendants. Une deuxième table ronde a été organisée à la fin de l'année 2020 pour se concentrer sur la période d'après-crise. Ce retour d'information sera mis en œuvre dans les mois à venir.
- Nous demandons depuis début avril un système de coordination avec des scénarii pour une sortie de la crise afin d'avoir une meilleure sécurité de planification pour les entreprises et une aide supplémentaire pour les PME ([communiqué](#)). Le 15 avril, nous avons présenté une [stratégie globale de sortie de crise](#) au cours d'une conférence de presse en ligne. Nous demandons alors, par exemple, que les magasins qui pouvaient protéger leurs clients et leurs employés rouvrent. Mais également un soutien aux indépendants en difficulté qui sont indirectement touchés par la crise.
- Nous avons par la suite souligné à plusieurs reprises le manque de sécurité de planification et demandé la mise en place d'un système de coordination ([communiqué](#)). Au cours de la première vague, nous avons critiqué le relâchement trop hésitant annoncé à la fin du mois de mai.
- Nous faisons pression pour que la [réforme de l'impôt anticipé](#), attendue depuis longtemps, soit mise en œuvre. Cela est particulièrement important en temps de crise. Dans ce contexte, nous soutenons une nouvelle procédure de déclaration volontaire pour les personnes physiques en Suisse qui détiennent 10 % ou plus des parts. Pour les actionnaires de PME détenant des participations plus importantes, cette mesure apporterait des avantages considérables en termes de liquidité. Nous avons réitéré cette position dans notre réponse de consultation.
- Lors de la session extraordinaire dédiée au Covid-19 début mai, nous avons approuvé les paquets d'aide du Conseil fédéral pour les entreprises et les indépendants. Nous avons également présenté [un paquet de motions](#). Entre autres, une déduction pour autofinancement de l'impôt fédéral direct, destinée à renforcer la résilience des entreprises, qui profiterait à de nombreuses PME.
- En mai, au Conseil des États, nous avons pu empêcher de justesse [une interdiction populiste des dividendes](#), soutenue par l'UDC et le PDC au National. Cela aurait notamment coûté des emplois et nuï aux fonds de pension.
- Lors de la session d'été, nous avons demandé un [contre-projet raisonnable à l'initiative pour des entreprises responsables](#). Une crise est loin d'être le moment opportun pour se lancer dans des expérimentations. De nombreuses PME auraient été touchées. Nous ne comprenons pas pourquoi une majorité au Conseil national ne veut pas supprimer les [les droits de douanes sur les produits industriels](#). Le PS, en particulier, qui a parfois tenté de se présenter comme le sauveur des PME, s'oppose avec véhémence à cette mesure simple, et pourtant efficace. Moins de bureaucratie pour

les PME, des prix plus bas pour les consommateurs. Cela est particulièrement important en temps de crise. Nous sommes heureux que le Conseil des États soit d'accord avec nous et qu'il [ait soutenu](#) clairement le projet lors de la [session d'automne 2020](#). Maintenant, la balle est dans le camp du Conseil national, et de la gauche.

- Nous rejetons [l'initiative 99%](#) qui est actuellement débattue au Parlement. Elle serait très préjudiciable, en particulier pour les PME organisées en société anonyme, et entraînerait une forte augmentation d'impôt pour ces dernières. L'imposition partielle des dividendes, par exemple, a en fait été créée pour soulager les entreprises familiales de la double imposition. Les start-ups seraient également touchées, car la charge fiscale élevée les priverait de fonds. Dans le même temps, l'aide serait vitale pour les PME, en particulier à l'heure actuelle.
- Le PLR s'engage à définir des mesures de soutien ciblées en faveur des PME. À cet égard, le PLR a présenté [diverses motions](#), notamment pour une deuxième vague de prêts garantis comprenant des critères de révision clairs, la poursuite de la procédure simplifiée pour le chômage partiel ou l'extension de la compensation des pertes fiscales de sept à dix ans.
- Dans la [loi Covid-19](#), nous avons décidé d'une aide d'État pour tous ceux qui ne peuvent pas travailler ou ne peuvent travailler que de manière limitée en raison de la crise du coronavirus. Il s'agit de recevoir : une clause pour les cas de rigueur pour les entreprises des secteurs de l'événementiel, du voyage et du tourisme et pour les forains. En outre, un soutien pour les indépendants dont les activités se trouvent limitées.
- Au vu de la deuxième vague, le PLR s'est prononcé en faveur d'une augmentation du montant total des aides financières aux PME de 1 à 2,5 milliards de francs lors de la modification de la loi Covid-19 en décembre 2020. Le PLR a par ailleurs soutenu l'augmentation de la marge de manœuvre du Conseil fédéral face à l'évolution de la pandémie en permettant au gouvernement d'assouplir les critères d'éligibilité pour les cas de rigueur. En agissant rapidement, il devrait être possible de soutenir les PME qui ont été durement touchées. La balle est désormais dans le camp du Conseil fédéral (état : à la mi-janvier 2021).

### 3. Avant le Covid-19

- [Papier de position](#) pour les PME (de 2017)
- Nous avons une [boîte aux lettres contre la bureaucratie](#), dans laquelle surtout les PME déposent une grande partie de leurs tracasseries bureaucratiques. Nous les suivons et les faisons évoluer dans la mesure du possible.
- Lutte constante contre la surréglementation : Nous demandons une [évaluation indépendante de l'impact de la réglementation](#) au niveau fédéral et un [frein à la réglementation](#). Ces deux initiatives ont déjà été approuvées par le Parlement et sont actuellement en cours de mise en œuvre.
- Depuis des années, nous réclamons [un taux de TVA uniforme](#). Les PME en particulier profiteraient de cette réduction de la bureaucratie. Malheureusement, toutes nos tentatives précédentes n'ont pas permis d'obtenir des majorités au Parlement. Nous ne relâchons pas nos efforts !
- Nous nous sommes engagés à mettre en place une administration en ligne qui fonctionne, qui réduise le nombre de visites aux autorités et leurs coûts (p. ex. cette [motion](#)).
- Nous exigeons qu'un terme soit mis à l'arbitraire des autorités en matière de travail indépendant. Toute personne reconnue comme travailleur indépendant au sens de l'AVS doit être considérée comme une entité économique indépendante (notamment en ce qui concerne la TVA). Plus : Les personnes reconnues comme indépendants par l'AVS doivent pouvoir le rester ([motion](#)).
- Nous nous engageons à veiller à ce que l'État n'entre pas en concurrence déloyale avec le secteur privé ([postulat](#), [motion](#)).

- Rejet clair des initiatives de gauche sur le revenu de base inconditionnel, les six semaines de vacances, les droits de succession, le salaire minimum, l'AVS plus, la spéculation alimentaire.
- Les adaptations du droit du travail aux conditions modernes sont en cours ([facilitation du télétravail](#)). Nous avons également demandé [une extension des exceptions pour l'enregistrement du temps de travail](#).
- L'identité électronique (e-ID) est enfin en cours de mise en œuvre ([motion](#)).
- [Motion](#) acceptée pour éviter les récoltes de données en parallèle grâce à la numérisation.
- Flexibilité dans le remboursement de l'impôt à la source ([motion](#) ; [motion](#)).
- Modernisation des procédures douanières (p. ex. : [motion](#) ; [motion](#))
- Introduction et maintien du frein à l'endettement contre l'opposition du centre-gauche et du Conseil fédéral.
- Le Conseil fédéral propose de porter la déduction des frais de garde d'enfants à CHF 25'000.- et la déduction pour enfants à CHF 10'000, ce qui réduira la charge des familles de classe moyenne en particulier.
- [Compensation de la progression réelle](#).
- Nous demandons la suppression du droit de timbre depuis 2009 (initiative parlementaire). La suppression du droit de timbre est un instrument simple et efficace pour renforcer les entreprises et, en particulier dans la crise, les entreprises suisses devraient être protégées contre des prélèvements inutiles. Nous avons réitéré cette position dans notre réponse à la consultation.

## 4. Mesures prises dans les cantons

### 4.1. Genève

#### Objets déposés - Année 2020

Projet de loi – Frein à la réglementation – pour une maîtrise efficiente du processus législatif et de l'effet des lois

Projet de loi – Crédit d'impôt : Pour que les liquidités des entreprises, en temps de crise, servent à l'emploi et à la pérennité de l'activité économique

Motion – Après la crise sanitaire, économique et sociale causée par le coronavirus, faisons tout pour maintenir et garantir les places d'apprentissage dual à Genève pour l'année scolaire 2020-2021 !

Résolution – Trafic routier à Genève : la sortie de confinement en doit pas permettre de faire n'importe quoi, même temporairement !

#### Objets en suspens – années précédentes

Motion 2448 – pour une réduction de la charge administrative des particuliers et des entreprises

### 4.2. Fribourg

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| 13.09.17              | <a href="#">Mandat Annulation de la mesure structurelle "Financement des cours interentreprises"</a>           |
| 1/25/2018<br>by night | Motion Modification complète de la loi sur les établissements publics : Fribourg, aussi                        |
| 12/17/2018            | Postulat Santé économique du canton : la compétitivité en jeu  |
| 20.03.19              | <a href="#">Question Quelle politique foncière pour le soutien aux PME/TPE qui cherchent à se développer ?</a> |

- 20.04.20 [Motion Modification LICD - Provision extraordinaire liée au COVID-19](#)
- 24.04.20 [Mandat Augmentation du plafonnement des RHT pour les entrepreneurs et mesures pour les indépendants - COVID-19](#)
- 14.05.20 [Question Procédure simplifiée pour l'exploitation des terrasses des restaurants - COVID-19j](#)

#### 4.3. Vaud

La [liste des initiatives](#) est longue et comprend notamment des demandes d'allègement pour les nouvelles entreprises innovantes, un arrêt temporaire des frais de justice ou des mesures d'investissement ciblées pour le secteur de la construction.